

catholiques. Dans le Québec, un collège "affilié" est une institution dont les programmes et les diplômes sont sous la direction immédiate de l'Université; un collège "annexé" est celui dont l'Université se borne à approuver le programme d'études et les règlements disciplinaires, à se faire représenter aux examens et à sanctionner les diplômes décernés. Un collège "associé" est un collège affilié situé en dehors de la province. C'est ainsi que l'Université St-Dunstan, le Collège classique de St-Mathieu, de Gravelbourg, Saskatchewan, le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, Ont., et le Collège des Jésuites d'Edmonton sont associés à l'Université Laval.

**Etudiants inscrits.**—Le nombre d'universitaires inscrits au cours de l'année académique 1925-26 est de 12,975 dans les institutions sous le contrôle de l'Etat, 7,485 dans les autres institutions neutres; 24,023 dans les institutions confessionnelles; ce qui forme un grand total de 44,483 (tableau 13). Mais ces chiffres représentent le total global des inscriptions comportant un bon nombre de doubles emplois dans les inscriptions aux universités fédérées, aux collèges affiliés et aux écoles secondaires préparatoires. Les collèges donnent un total de 17,917 inscriptions dont 2,738 pour les collèges d'agriculture, 618 pour les écoles techniques, 404 pour les écoles de droit, 210 dans les écoles de pharmacie et de médecine vétérinaire, 1,911 pour les séminaires de théologie, 1,341 pour les collèges affiliés aux facultés des lettres, etc., 10,595 pour les collèges classiques et autres institutions classiques indépendantes et 657 dans différents autres collèges.

Après l'élimination des duplications, le total net des universités et collèges est de 59,104, plus 3,035 inscriptions à un collège technique qui sont aussi comprises ailleurs avec celles des écoles d'apprentissage; environ 2,000 inscrits aux cours abrégés des universités (il est impossible d'établir quelle proportion de ce nombre doit s'ajouter au total régulier des universités) et environ 13,000 inscrits aux cours d'extension en agriculture. L'inscription générale comprend 13,673 dans les cours préparatoires donnés par 21 institutions; 13,186 en arts et science pure; 2,630 en médecine; 2,114 en génie et science appliquée; 487 en musique; 1,416 en théologie; 88 en sciences sociales; 666 en commerce; 858 en droit; 303 en pharmacie; 616 en art dentaire; 986 en agriculture; 481 en pédagogie; 1,097 en science ménagère; 291 en cours d'infirmier et puériculture; 83 en science forestière; 83 en science vétérinaire. Il y a eu 23,330 inscriptions aux cours de vacances, dont 3,445 d'étudiants gradués, et 1,277 d'étudiants en cours partiels se préparant à leur premier degré et 244 se préparant aux degrés supérieurs.

**Diplômes.**—Le nombre de diplômes décernés par les universités au cours de l'année académique 1925-26 est de 3,405 à des hommes et 1,338 à des femmes. Ils se divisent comme suit: baccalauréats, 2,273 à des hommes et 826 à des femmes; licences, 233 à des hommes et 61 à des femmes; doctorats, 530 à des hommes et 15 à des femmes; licences, diplômes et certificats, 369 à des hommes et 436 à des femmes. Il y a au moins neuf dénominations différentes de baccalauréat en science, arts, commerce et agriculture.

**Statistique financière.**—La statistique financière des universités nous apprend qu'à la date du 30 juin 1926, 22 sur 23 universités possédaient un actif évalué à \$87,466,685. Les revenus de ces 22 universités (l'Université Laval n'a pas fait connaître les siens) s'élevaient à \$10,137,649, dont \$1,933,854 provenaient de placements, \$4,784,885 dérivait de subventions des gouvernements ou des municipalités, et \$1,924,296 des contributions des élèves. Les dépenses courantes de ces 22 universités se totalisaient par \$10,435,055, représentant 11 p.c. du compte capital.

Les 25 collèges ayant fait connaître leur situation financière possédaient, le 30 juin 1926 un actif de \$14,937,414; les revenus annuels de 20 collèges étaient de \$2,411,886, et leurs dépenses de \$2,487,575. (Tableau 19).